

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Avril 1999

Québec, le 3 mai 1999

Monsieur Paul Boisvenu
Directeur des études
Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 1X6

Objet : Suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives* (DEC)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion du 15 avril 1999, la Commission a pris connaissance du plan d'action que le Cégep du Vieux Montréal a adopté comme suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques administratives* (DEC).

Dans son rapport d'évaluation, la Commission concluait que la mise en oeuvre du programme évalué présentait des forces et des faiblesses. Au chapitre des forces, on notait la valeur du personnel enseignant, l'intérêt de plusieurs méthodes pédagogiques et le souci de la réussite que l'on retrouvait chez la plupart des enseignants.

Cependant, la Commission constatait que certains aspects du programme devaient être améliorés. Aussi, la Commission recommandait-elle à l'établissement de valider la pertinence de l'option *Gestion informatisée*, d'offrir une formation générale propre adaptée au programme, de rendre opérationnel un comité de programme capable d'assurer la concertation des différents acteurs et, enfin, d'apporter les correctifs appropriés aux lacunes observées dans la mise en oeuvre de l'option *Assurances*.

Du plan d'action que le Collège a transmis à la Commission en guise de suivi à l'évaluation du programme *Techniques administratives*, il ressort que le Collège a entrepris de donner suite aux recommandations de la Commission. C'est ainsi qu'elle considère que le Collège prend les moyens qui conviennent pour établir la corrélation nécessaire entre l'enseignement qu'il dispense et les besoins du monde du travail auquel le Collège doit préparer ses étudiants et, de ce fait, pour valider les choix qu'il a retenus

quant aux éléments de pertinence de l'option *Gestion informatisée*; que le Collège met en place une structure de gestion de programme visant l'intégration de toutes les composantes de la formation offerte par le programme *Techniques administratives*; que le Collège apporte, à l'égard de l'option *Assurances*, des correctifs quant à l'adaptation des méthodes pédagogiques, quant à la relève dans le corps professoral et qu'il a entrepris de résoudre les autres problèmes liés à la mise en oeuvre de cette option. De plus, la Commission prend acte des mesures adoptées par le Collège afin d'offrir une formation générale propre adaptée au programme, et, ainsi, de se conformer au *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Outre les recommandations qu'elle adressait au Collège, la Commission lui faisait des suggestions concernant la systématisation des liens avec le marché du travail, le développement de l'approche programme, l'utilisation de la technologie informatique dans le programme et la recherche des déterminants propres à relever les taux de diplomation. La Commission prend note des différentes actions entreprises par le Collège au regard de ces suggestions.

Bien que le plan de travail dont s'est doté le Collège laisse présager qu'il est en voie d'améliorer le programme *Techniques administratives*, la Commission désire être informée, à la fin de la prochaine année scolaire 1999-2000, des résultats qu'il aura obtenus au regard des recommandations qu'elle lui a faites.

La Commission apprécie le soin qu'apporte le Cégep du Vieux Montréal à rehausser la qualité de son programme et le souci qu'il a de dispenser à ses étudiants un enseignement qui favorise leur réussite.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer